

# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Manque à gagner dans le Programme canadien de bourses aux étudiants*

## **LES DÉPUTÉS ÈVE-MARY THAÏ THI LAC ET ÉMILIE PELLETIER APPUIENT LES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE**

Saint-Hyacinthe, le mardi 15 décembre 2009 – C'est à l'occasion d'une conférence de presse organisée par le Regroupement des étudiants et des étudiantes du Cégep de Saint-Hyacinthe (REECSH) que la députée de Saint-Hyacinthe-Bagot, Ève-Mary Thaï Thi Lac, et le député de Saint-Hyacinthe, Émilien Pelletier, ont manifesté leur appui aux étudiants qui réclament que le Québec obtienne la part qui lui revient des 507 millions de dollars destinés au Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE).

Le PCBE est doté d'un budget de 507 millions de dollars en 2009-2010, et le Québec a droit à sa part de 23 %, basé sur le pourcentage de la population canadienne au Québec. Le Québec devrait donc être compensé par un montant d'environ 118 millions de dollars.

La députée Ève-Mary Thaï Thi Lac dénonce l'intrusion du gouvernement conservateur en éducation, un champ de compétence exclusif du Québec, et estime qu'il devrait remettre sans délai la juste part de l'enveloppe du PCBE au gouvernement du Québec. « Je ne comprends pas l'entêtement du gouvernement conservateur de refuser la négociation du transfert des sommes dues au Québec » a affirmé la députée.

Pour sa part, Émilien Pelletier reproche au gouvernement libéral de Jean Charest la négociation à rabais qu'il fait actuellement avec le gouvernement fédéral, qui aurait pour conséquence que le Québec n'obtienne pas sa part du budget du PCBE.

« En octobre dernier, le ministre Claude Béchard s'était formellement engagé à obtenir la part du Québec du budget du Programme canadien de bourses aux étudiants, et ce, sans conditions. Maintenant que l'entente actuelle arrive à échéance le 5 janvier, on apprend que le ministre négocie à rabais en demandant moins que la part du Québec. C'est inacceptable » a dénoncé Émilien Pelletier.

« Le gouvernement libéral prive les étudiants d'une somme entre 115 et 120 millions de dollars parce qu'il refuse d'affronter le gouvernement fédéral. C'est consternant. L'éducation est une compétence exclusive du Québec. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, on voit bien que le gouvernement Charest est incapable de faire respecter nos compétences », a-t-il ajouté.

Avec sa part proportionnelle du PCBE, le Québec pourrait limiter l'endettement étudiant et améliorer son aide financière, en plus de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et réduire le décrochage scolaire. C'est sur cette base que s'appuieront les députés Ève-Mary Thaï Thi Lac et Émilien Pelletier pour que le Québec obtienne le rapatriement des sommes qui lui revient.

-30-

Sources : Josée-Ann Bergeron  
Attachée de presse  
Bureau d'Émilien Pelletier  
450.773.0550

Bertrand Desrosiers  
Adjoint principal  
Bureau d'Ève-Mary Thaï Thi Lac  
450.771.0505